RERZH*

RESTAURATION DE CONTINUITE ECOLOGIQUE entre COURS D'EAU et ZONE HUMIDE DEGRADÉE

Corroac'h, Plomelin et Combrit (29), Bretagne

PRAIRIE HUMIDE

SUPPRESSION DE REMBLAIS en zone humide

REMISE DU COURS D'EAU DANS LE TALWEG

Début des travaux / durée	Septembre 2016 / 3 mois
Superficie	1 ha
Alimentation en eau de la zone humide	Nappe du cours d'eau
Caractéristique hydrogéomorphologique	Alluviale
Cadre des travaux	Espaces Naturels Sensibles

Contexte

La zone est située sur un ancien site de pisciculture en rive du Corroac'h. A la cessation d'activité, l'ensemble de l'infrastructure a été laissée en l'état et les bassins remblayés.

Le Corroac'h passe partiellement dans un étang en amont du site et est équipé d'une passe à poissons non fonctionnelle faisant partie des ouvrages devant être démantelés pour restaurer la continuité écologique du cours d'eau (ouvrage Grenelle).

Le site fait partie d'un ensemble acquis par le Département du Finistère au titre des Espaces Naturels Sensibles. La vocation des travaux est de retrouver une connectivité aussi bien longitudinale que latérale pour le cours d'eau et de rétablir les fonctions de la zone humide.

Maître d'ouvrage	Conseil Départemental 29
Maître d'oeuvre	Conseil Départemental 29
Propriétaire	Conseil Départemental 29
Gestionnaire	Conseil Départemental 29
Réalisation	Etudes : DCI environnement Quimper, Arcadis Quimper Restauration : SAS le Pape Plomelin, Priser Kersaint-Plabennec

Objectifs

- **Réhabiliter une prairie humide fonctionnelle assurant la connectivité latérale avec le cours d'eau ;**
- **Rétablir la continuité écologique du cours d'eau.**

Travaux

1 : Suppression du remblai et de la structure de la pisciculture sur la zone humide

Objectif : Retrouver le niveau du terrain naturel

Mise en œuvre :

- Retrait de l'ensemble des matériaux de remblai (entre 0,5 et 2,5 m de terre) et de démolition des infrastructures de la pisciculture allant jusque 1,5 m sous le niveau du cours d'eau ;
- Utilisation de la terre saine pour recréer le sol et retrouver le niveau du terrain naturel ;
- Régalage de terre végétale issue du site, en surface.

2 : Remise du cours d'eau dans son tracé d'origine

Objectif : Continuité écologique

Mise en œuvre :

- Déconnection du Corroac'h du plan d'eau et ouverture de la digue dans l'axe du cours d'eau ;
- Création d'un nouveau lit (proche du tracé original) sur un linéaire de 150 m dans la zone humide restaurée ;
- Mise en œuvre d'une rampe rugueuse de 60 m de long avec une pente de 5 % maximum pour effacer la différence de niveau entre l'amont et l'aval, et créer ainsi une passe à poissons fonctionnelle pour les espèces ciblées ;

- Consolidation de la digue étanche entre l'étang et le cours d'eau ;
- Suppression de l'ancienne passe à poissons et conversion en bras de décharge pour le plan d'eau en période de crues.

3 : Aménagement piéton

Objectif : Continuité du sentier de randonnée
Mise en œuvre :

- Mise en place d'une passerelle.

Des mesures spécifiques sont mises en place pendant et après les travaux afin d'éviter et de réduire les impacts sur les habitats et espèces protégées. Des mesures de prévention ont également été prises pour permettre la fuite des espèces encore présentes sur site, et éviter la propagation éventuelle d'invasives.

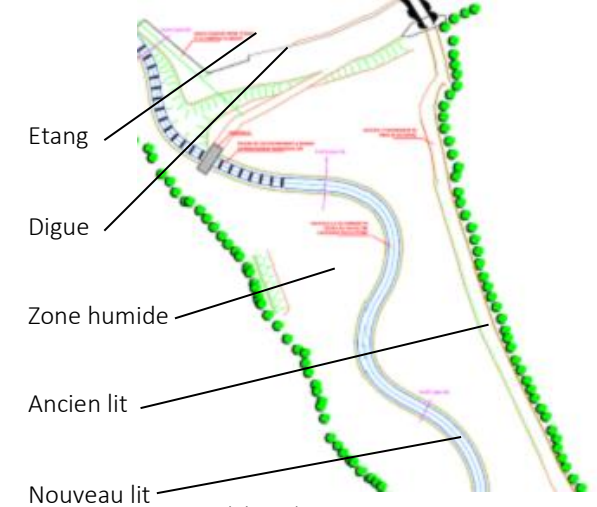

Schéma du site.

Essais pour calibrage des travaux.

Terrain décapé et extraction des bassins de l'ancienne pisciculture.

Suivis

- Niveau de nappe dans 9 piézomètres *(manuels tous les 15 jours)*;
- Flore et habitats : cartographie *(à t-1, t+3),* transects et liste d'espèces *(tous les ans)*;
- Faune *(t-1, t+1, t+2, t+3, t+5)* : batraciens, lépidoptères, odonates et orthoptères *(1 fois / an)*, arthropodes *(3 fois / an)*, micromammifères semi-aquatiques *(1 fois / an)*.
- Fonctions biogéochimiques *(3 fois / an)* : stockage de la matière organique du sol, azote minéral dissout.

Gestion du site

La gestion sera faite par pâturage extensif.

Bilan – juste après travaux

Les travaux ayant été réalisés à l'automne 2016 des 1ères observations seront disponibles courant 2017.

Coût total de l'opération(TTC) Partenaires financiers AELB, Fonds européen de développement régional	345 393 €
Études de la restauration, géotechniques et de conductivité	37 637 €
Marché et enquête publics	5 358 €
Travaux de restauration	283 680 €
Travaux divers (élagage, réseaux)	18 718 €

CONTRAINTES ET SOLUTIONS

La nature des travaux portant sur le cours d'eau, notamment leur envergure, exige un **dossier d'autorisation de travaux**, au titre de la **Loi sur l'Eau**, incluant une enquête publique obligatoire.

La présence d'espèces protégées et les travaux prévus ont nécessité **une demande de dérogation pour la destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées** (Agrion de mercure, Campagnol amphibie, Crossope aquatique).

Contacts

Loïc CREAC'H
loic.creach@finistere.fr
02 98 76 21 49

Armel DAUSSE
adausse@forum-marais-atl.com
02 98 46 61 25

http://www.zoneshumides29.fr/reseaux2.html
Mise à jour : Novembre 2016

Partenaires techniques du projet : FDPPMA 29, AAPPMA, Sivalodet, DDTM, ONEMA, Communes.

*Réseau Expérimental de réhabilitation des zones humides coordination de FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES et du Finistère Penn-ar-Bed LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de : agence de l'eau Loire-Bretagne, Préfet de la Région Bretagne, Région Bretagne

En partenariat avec : UBO, Conservatoire Botanique National de Brest, Agricultures & Territoires, INRA, Bretagne Vivante, Agricultures & Territoires, LABOCEA, Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricains, Groupe Mammalogique Breton

RERZH*

SITES DU RÉSEAU EXPÉRIMENTAL DE RÉHABILITATION DE ZONES HUMIDES (RERZH) DU FINISTÈRE 2013-2016

Réseau Expérimental de réhabilitation des zones humides

Face au manque de références techniques pour la réalisation des travaux de réhabilitation de zone humide, et d'arguments scientifiques sur leur efficacité, ce réseau a été créé, par le Département du Finistère et le Forum des Marais Atlantiques, afin de gagner en expertise, de consolider les savoirs acquis, d'aboutir à des références et à une méthode appuyée scientifiquement afin de justifier l'intérêt de recourir à des travaux de réhabilitation.

Suite à un appel à projet, 5 sites finistériens ont été retenus. Des protocoles de travaux et de suivis ont alors été mis en œuvre, au regard d'objectifs fixés préalablement. Ceux-ci ont été conçus dans une logique d'innovation et d'expérimentation en partenariat avec tous les acteurs impliqués.
Des suivis ont été mis en place afin de mesurer les effets de la réhabilitation sur les fonctions hydrologiques, biogéochimiques et écologiques.
La démarche partenariale vise à assurer un accompagnement méthodologique et technique, un suivi des expérimentations (état des lieux initial, suivi en place et sur sites témoins) et une évaluation de l'impact des travaux sur le fonctionnement de la zone humide et sur les services rendus.
En parallèle de chaque site, un site témoin est suivi avec la même rigueur. Ces zones se caractérisent par leur proximité avec le résultat escompté, au plus près d'une zone humide fonctionnelle au vu des objectifs.

Les sites suivis visent un retour à des zones humides fonctionnelles et ont bénéficié de travaux spécifiques à leur état :

- **Prairie humide de Boullac'h** (Plouzévédé) : régulation de drainage ;
- **Prairie humide de Coat Carriou** (St Evarzec) : suppression de drainage ;
- **Prairie humide de Corroac'h** (Plomelin, Combrit) : suppression de drainage, remise du cours d'eau dans le talweg ;
- **Prairie humide de Fontaine Margot** (Brest) : suppression de drainage, suppression de remblais, conversion d'une culture en prairie ;
- **Tourbière de Roc'h Plat** (Hanvec) : suppression de drainage.

Le porter à connaissance, via les fiches de synthèse, participe à la mise en réseau des acteurs territoriaux.

Enjeux

Biodiversité

Hydraulique

Continuité écologique

Usages agricoles

Épuration

Sensibilisation

Partenaires

Les coordinateurs du RERZH

Les maitres d'ouvrage des travaux

Les travaux ont été réalisés par des maitres d'ouvrage locaux et le contact d'un référent est disponible sur chaque fiche

Les partenaires scientifiques et techniques

Les financeurs

Autofinancement de l'ensemble des partenaires impliqués et du Département du Finistère